



**CCCE**

**COMITE  
CONSULTATIF  
COUTUMIER  
ENVIRONNEMENTAL**

PROVINCE SUD - Secrétariat Général N° 13408 ARRIVEE LE 05 MAI 2015

P	VP1	VP2	VP3	CAB	SG	A	C	S	T	aG	Observation(s)
Affecté					DRH	DJA	DSI	DPI	Autre		
Copie											
	SGA AT	A	C	SGA DD	A	C	SGA EWS		A	C	
	DE	DL	DFA	Autre	DEF	DEFE	Autre	DES	DSL	DC	DPASS
											MDF
											Autre

A l'attention de  
 Secrétaire général adjoint  
 Chargé du développement durable  
 9 route des Artifices, Baie de la Moselle  
 BP L1 - 98849 Nouméa Cédex

A Nouméa, le 28 Avril 2015

*qui pour info pour SUP  
 pour leur transmettre les documents  
 demander (on les envoie par airtel)*

**Objet :** Suivi de la qualité des eaux au niveau de l'installation de stockage des déchets (ISD) de Gadji

Monsieur le Secrétaire général adjoint,

A l'occasion de l'Assemblée Générale du CCCE en date du 17 Avril 2015, les représentants coutumiers des tribus de Païta nous ont interpellés sur la problématique de la gestion des eaux au niveau de l'ISD de Gadji et l'impact potentiel sur les baies de Gadji, N'Dé, Katiramona.

L'arrêté n°915-2005/PS du 22 juillet 2005 autorisant la société CSP à exploiter une ISD et ses installations annexes sur le site de Gadji prévoit un suivi environnemental de la qualité des eaux de surfaces et souterraines.

Nous souhaiterions ainsi être destinataires des résultats du suivi physico-chimique, biologique, bactériologique aux points de rejets du site et des analyses de ces résultats par l'exploitant et par l'inspection des installations classées sur les cinq dernières années (précisant les dépassements, non-conformités, tendances).

Nous tenons également à vous alerter concernant le fait que l'arrêté en vigueur ne prévoit aucun suivi de la qualité des eaux sur les 3 baies précédemment citées.

Nous sommes à votre disposition pour convenir d'un entretien avec vous et vos services d'inspection compétents sur le sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général adjoint, en l'expression de nos salutations coutumières distinguées.

PROVINCE SUD ARRIVEE LE : 07 MAI 2015

direction de l'environnement N°

Dir.	CE	CE	CE	SGN	SAF	SCIED	SCBT	PPRE	PZE
	cont. EM	Program. Terr.	Conti						

AFFECTÉ

COPIE

OBSERVATIONS

*NA -> BEI -> MOS -> AR*

**Président du CCCE**